

Agenda 21 du Pays Ajaccien

1^{ère} session de l'atelier
Mercredi 28 septembre 2011, 9h-12h30

Atelier 3

Créer les conditions d'un développement acceptable

*Table ronde 3-1 : Milieux naturels, risques et potentialités
(espaces naturels, littoral, mer, forêt, eau)*

*Table ronde 3-2 : Activités et modes de production
(énergie, bâtiments, transport)*

*Table ronde 3-3 : Conséquences des modes de développement
(qualité de l'air, déchets, assainissement)*





Agenda 21 du Pays Ajaccien

1^{ère} session de l'atelier
Mercredi 28 septembre 2011, 9h-12h30

Atelier 3 *Créer les conditions d'un développement acceptable*

*Table ronde 3-1 : Milieux naturels, risques et potentialités
(espaces naturels, littoral, mer, forêt, eau)*

AVANT PROPOS

Grenelle :

Le Grenelle a réaffirmé l'impératif d'une diminution de la consommation des ressources naturelles et la nécessité de préserver les paysages, ainsi que stopper la perte de biodiversité d'ici 2010. L'atteinte de cet objectif passe notamment par le renforcement de la stratégie nationale pour la biodiversité (révision en cours), la mise en place de plans de conservation ou de restauration dans les 5 ans afin de protéger les espèces végétales et animales en danger critique d'extinction, l'élaboration d'ici 2012 d'une trame verte et d'une trame bleue reliant les grands ensembles du territoire.

Concernant les milieux marins et littoraux, des aires marines protégées seront définies afin de couvrir 10% des eaux placées sous la souveraineté de l'État d'ici à 2012 en métropole, et une nouvelle gouvernance sera mise en place pour une gestion intégrée de la mer et du littoral.

Directive cadre sur l'eau :

Un bon état écologique et chimique des masses d'eaux d'ici à 2015 (cf. SDAGE de Corse).

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ETAT DES LIEUX

Les milieux naturels occupent 86,5% de la superficie du territoire et constituent de sortes à la fois la force et la faiblesse du Pays ajaccien :

- Sa force, car c'est de la qualité de ses espaces et milieux naturels que le territoire tire son attractivité, la qualité de la vie et la notoriété qui ont contribué à son développement économique et, singulièrement, touristique.
- Sa faiblesse, car les milieux naturels sont sensibles, fragiles, et les plus accessibles d'entre eux sont l'objet de conflits d'usage, qui tournent généralement à une artificialisation irréversible qui accroît encore la fragilité et la sensibilité des milieux environnants, tout en rendant vulnérables les occupations ainsi consenties.

■ Une grande diversité de milieux naturels et d'espèces, parfois remarquables :

Les espaces naturels abritent de nombreuses espèces animales ou végétales, au sein d'habitats de grande valeur en termes de biodiversité (dont certains d'intérêt international : forêts à *Olea* et *Ceratonia*, Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes, végétation annuelle des laissés de mer, dunes mobiles embryonnaires, prairies humides méditerranéennes à grandes herbes, forêts à *Quercus ilex* et *Quercus, rotundifolia*, etc.).

Cette richesse, particulièrement importante au niveau de la façade littorale, fait d'ailleurs l'objet de plusieurs classements, de zonages de protection et d'inventaires, et de programmes d'actions :

- 6 sites Natura 2000, dont 1 en mer.
- 11 ZNIEFF de type 1, c'est-à-dire des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique.
- 1 Plan National de Protection de la Nature pour 3 espèces présentes : Milan royal, Tortue d'Hermann et Escargot de Corse.
- 1 arrêté de protection de biotope (APB) sur le littoral ajaccien : « Landes à Genêt de Salzman de Campo dell'Oro ».
- Une acquisition par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres de Corse (site du Ricanto).
- Un plan environnement, qui préconise une gestion écologique des 16 plages de la commune d'Ajaccio.

■ **Des milieux naturels fragiles, soumis à de fortes pressions :**

Bien que riches, variés et abondants, les milieux naturels du pays ajaccien restent soumis à des pressions importantes :

- L'urbanisation des plaines et le mitage peuvent conduire à un fractionnement des milieux naturels, à une rupture de corridors biologiques, néfaste au maintien de la biodiversité.
- Les incendies constituent une menace encore réelle.
- Par ailleurs la densité d'équipements et l'activité touristiques, qui se concentrent sur les espaces littoraux particulièrement fragiles, engendre une sur fréquentation et une perturbation des écosystèmes.
- Pression sur les cours d'eau de fait de prélèvements pour des usages domestique ou agricole. Ces prélèvements ne sont pas connus avec précision (en volume et en nombre).
- Enfin, les impacts des espèces végétales envahissantes sont nombreux : banalisation du paysage, élimination d'espèces natives, voire diminution des rendements des récoltes et des pâturages.

■ **Des risques naturels très présent et localement aggravé par l'urbanisation :**

Le pays ajaccien est concerné par plusieurs types de risques naturels majeurs : les feux de forêts, les inondations, l'érosion littorale, et dans une moindre mesure les mouvements de terrain.

Incendie : De par son climat méditerranéen non uniforme, aux épisodes venteux fréquents, ainsi qu'en raison de la présence de végétation combustible sur 80% du territoire, la Corse est très fortement touché par le risque de feux de maquis et d'incendies de forêts :

- Les feux d'origine humaine volontaire (feux dits pastoraux, feux liés à des conflits de chasse, à la pyromanie, aux vengeances).
- Les feux d'origine humaine involontaire (travaux, décharges d'ordures, accidents, lignes électriques).
- Et les feux d'origine naturelle (foudre).

Toutes les communes du pays ajaccien sont concernées par le risque d'incendie. A la vulnérabilité naturelle du territoire s'ajoute des facteurs aggravants tels que l'urbanisation diffuse, l'insuffisance de respect des obligations de débroussaillage autour des habitations ou encore la faiblesse des voies de circulation.

Inondation : De par son climat méditerranéen et ses caractéristiques géomorphologiques, la Corse est soumise, notamment à l'occasion des fortes pluviométries du printemps et de l'automne, à des risques d'inondations notables.

La ville d'Ajaccio est touchée de manière particulièrement forte par le risque d'inondation car elle est confrontée à des phénomènes importants de ruissellement des eaux pluviales, les systèmes de collecte s'avérant insuffisants lors d'épisodes de forte pluie. Le développement urbain et économique a aggravé la situation en augmentant l'imperméabilisation des sols. La vulnérabilité en zone littorale est particulièrement importante lorsque se conjuguent une forte pression humaine et un niveau des terres proche de celui de la mer (remontée de la mer pendant les tempêtes).

A noter, enfin, le mauvais entretien des cours d'eau (embâcle, décharges, etc.) qui aggrave le risque d'inondation, particulièrement dans les basses vallées.

Erosion : L'ensemble des côtes corses, qu'elles soient sableuses ou rocheuses, est soumis à un aléa érosion qui varie en fonction du contexte géomorphologique et géologique et de l'exposition aux conditions hydrodynamiques.

Il n'existe pas de cartographie précise de ces risques sur le littoral du pays ajaccien. Si la commune d'Ajaccio, qui comprend l'essentiel de la bande littorale de la CAPA, a été concernée par deux arrêtés de catastrophe naturelle pour des chocs mécaniques liés à l'action de vagues (1989 et 1999). Des phénomènes d'érosion de certaines plages ont été repérés, mais des études complémentaires restent à mener. Une vigilance doit toutefois être maintenue dans un contexte de changements climatiques qui voit les phénomènes climatiques extrêmes devenir plus fréquents et plus violents.

▪ **Une insuffisante information des habitants face à ces risques :**

L'enquête réalisée auprès de la population du Pays ajaccien en mars 2011, révèle que les ménages semblent savoir plutôt bien réagir en cas d'incendie ou d'inondation, mais beaucoup moins en cas d'éboulement ou de glissement de terrain.

70% des parents estiment en outre que leurs enfants ne sont pas suffisamment informés sur les comportements à adopter.

▪ **ZOOM sur l'eau : des cours d'eau de bonne qualité, mais des dégradations dans le Golfe d'Ajaccio :**

La qualité des cours d'eau Gravona et Prunelli est globalement bonne (avec des dégradations en aval), pour tous les paramètres : matières organiques et oxydables, matières azotées et métaux. Les principales pressions sont d'origine urbaine concernant la Gravona, et mixte (urbaine, agricole et industrielle) concernant le Prunelli.

L'impact des prélèvements est quant à lui significatif, en lien avec une population et des activités importantes dans le secteur, et les régimes hydrologiques sont assez fortement perturbés en raison de la présence de seuils sur les deux cours d'eau, en amont du territoire communautaire. Le barrage de Tolla modifie ainsi fortement le fonctionnement hydrologique du Prunelli.

En revanche, le golfe d'Ajaccio présente une qualité des eaux moyenne au regard des métaux lourds. Ces dégradations sont liées principalement aux activités portuaires. Toutefois, les biocénoses présentent une bonne qualité.

Les différents points de baignade, en eau douce et en mer, sont globalement de bonne à d'excellente qualité (critère microbiologique).

Analyse AFOM

Atouts	Faiblesses
+	-
Opportunités	Menaces
☺	☹

Agenda 21 du Pays Ajaccien

1^{ère} session de l'atelier
Mercredi 28 septembre 2011, 9h-12h30

Atelier 3 *Créer les conditions d'un développement acceptable*

*Table ronde 3-2 : Activités et modes de production
(énergie, bâtiments, transport)*

AVANT PROPOS

Grenelle :

Obligation d'établir pour les collectivités de plus de 50 000 habitants des plans climat territoriaux d'ici 2013, des bilans d'émissions pour les entreprises de plus de 500 salariés.

Le bâtiment est le chantier n°1 dans le cadre de la lutte contre le changement climatique : objectif de généralisation des bâtiments basse consommation en fin 2012 dans le neuf et de réduction de la consommation d'énergie de 38% d'ici 2020 dans l'ancien (programme ambitieux de rénovation thermique des bâtiments).

L'objectif global en matière de transports proposé est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici à 2020, afin de les ramener à cette date au niveau qu'elles avaient en 1990. Il est parallèlement nécessaire de réduire la dépendance de ce secteur aux hydrocarbures :

- En matière de transport de marchandises : la fin du « tout routier », avec notamment le développement des autoroutes de la mer et des autoroutes ferroviaires ou la mise en place en 2011 d'une éco redevance kilométrique sur les poids lourds, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques par les avions.
- En matière de transport de voyageurs : priorité aux transports collectifs et aux modes alternatifs à la route, avec notamment la clarification des compétences des collectivités territoriales.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ETAT DES LIEUX

■ **Une forte dépendance aux énergies émettrices de gaz à effet de serre :**

Les ressources énergétiques de la Corse ne couvrent pas les besoins de consommation : la région doit s'approvisionner par voie maritime pour l'ensemble des produits pétroliers et du gaz. Le port d'Ajaccio est d'ailleurs un des principaux points d'entrée pour l'approvisionnement.

La Corse dispose de 4 sources énergétiques principales :

- Les centrales thermiques.
- Les centrales hydrauliques.
- Le parc éolien.
- Les interconnexions avec l'Italie et la Sardaigne : la liaison SACOI (Sardaigne-Corse-Italie), liaison à courant continu entre l'Italie et la Sardaigne, et la ligne SARCO (Sardaigne-Corse), liaison en courant alternatif qui relie directement la Sardaigne et la Corse.

L'ensemble de ce parc de production contribue à répondre à la croissance de la demande en électricité qui reste très soutenue : si elle repose en partie sur la croissance démographique de l'île, elle met également en lumière des consommations toujours plus importantes.

▪ **Une augmentation constante de la demande d'électricité :**

L'augmentation moyenne en Corse se situe entre 3 et 4 % par an, contre 1,2 % (corrigée des aléas climatiques) sur le continent. Cette croissance est notamment soutenue par le fort développement de la climatisation résidentielle. La sensibilité aux aléas climatiques est également un paramètre décisif (cf. la vague de froid de 2005). On considère ainsi qu'une baisse de 1°C en hiver induit une augmentation de 15 MW de la puissance appelée.

(Source : Bilan énergie et inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la Corse 2008)

D'après l'INSEE, un ménage corse paie 5,2 % de plus qu'un ménage continental pour ses dépenses de logement, hors loyer. Les prix du gaz à usage domestique et du fioul domestique, tributaires de coûts de transports et d'acheminement, expliquent à eux seuls l'écart de prix sur l'ensemble des dépenses d'habitation.

▪ **Une production électrique issue des énergies renouvelables bien en deçà des potentialités offertes par le climat :**

La Corse est l'une des régions françaises qui fait le plus appel aux énergies renouvelables pour son approvisionnement électrique (26 % contre 14,5 % au niveau national), le potentiel demeure considérable.

Répartition de la puissance installée (MW) pour la production d'électricité en Corse en 2008 :

- Electricité d'origine thermique : 50 %
- Energies Renouvelables : **29 %**
- Interconnexions : 21 %

Production d'électricité nette livrée (MWh) par type de production en 2008 (c'est-à-dire la production primaire + la production d'origine thermique) :

- Electricité d'origine thermique : 43 %
- Energies Renouvelables : **26 %**
- Interconnexions : 31 %

(Source : Bilan énergie et inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la Corse 2008)

▪ **Les transports, premier secteur consommateur d'énergie devant le bâtiment :**

La consommation d'énergie est ventilée selon 5 secteurs :

- Transport (53%) : maritime, ferroviaire, aérien, routier.
- Résidentiel (25%) : chauffage, air climatisé, cuisson, eau chaude sanitaire, éclairage, utilisation d'appareils électriques.
- Tertiaire (16%) : commerces, bureaux, artisanat, hôtels-restaurants-café, administrations, télécommunications, services, éducation, santé, éclairage public et collectivités.
- Industrie (5%) : bâtiments et travaux publics, industrie agro-alimentaires, autres industries.
- Agriculture (1%) : utilisation d'équipement motorisé, irrigation.

(Source : Bilan énergie et inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la Corse 2008)

▪ **Les transports, premier secteur émetteur de gaz à effet de serre devant le bâtiment :**

Les émissions de gaz à effet de serre en Corse sont très largement d'origine énergétique (82%, contre 65 % au niveau national) avec une très forte dépendance aux énergies fossiles, très émettrice de gaz à effet de serre.

- GES énergétique 82%
- Agriculture 10%
- Déchets 5%
- Gaz fluorés 3%

Le secteur des transports est le poste de plus émetteur de GES d'origine énergétique, avec 51% des émissions, suivi des secteurs Résidentiel et Tertiaire. Le transport routier est prépondérant, avec 35 % des émissions, suivi du transport maritime (12 %), et du transport aérien (4 %). Les émissions liées au transport par rail sont négligeables.

L'agriculture et l'industrie sont quant à eux peu émetteurs en termes de GES d'origine énergétique, ne représentant à eux deux que 4 % des émissions totales de GES d'origine énergétique.

Répartition des émissions globales de GES (d'origine énergétique et non-énergétique) par secteurs d'activités sur le Pays ajaccien (CAPA, CC Prunelli, CC Gravona) :

- Transport 40%.
- Résidentiel 18%.
- Tertiaire 21%.
- Agriculture 8%.
- Industrie 4%.
- Autres (déchets, gaz fluorés) 9%.

(Source : Bilan énergie et inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la Corse 2008)

Analyse AFOM

Atouts	Faiblesses
+	-
Opportunités	Menaces
☺	☹

Agenda 21 du Pays Ajaccien

1^{ère} session de l'atelier
Mercredi 28 septembre 2011, 9h-12h30

Atelier 3

Créer les conditions d'un développement acceptable

*Table ronde 3-3 : Conséquences des modes de développement
(qualité de l'air, déchets, assainissement)*

AVANT PROPOS

A la question « Diriez-vous que la qualité de l'air, telle que vous la ressentez où vous habitez, est bonne, moyenne ou mauvaise ? » posée dans le cadre de l'enquête réalisée en mars 2011 auprès des habitants du Pays ajaccien, les foyers ont répondu : bonne à 54%, moyenne à 40% et mauvaise à 6%.

A la question quelle note donneriez-vous au service public local des déchets, les ménages répondants ont répondu en moyenne 6/10.

Grenelle :

La loi Grenelle I fixe entre autre pour objectifs :

- La réduction de la production de déchets de 5kg par an et par habitant sur les 5 prochaines années.
- L'augmentation du recyclage matière et organique avec comme objectif : 35% des déchets ménagers et assimilés traités dans ces filières en 2012 et 45% en 2015, le taux étant porté à 75% en 2012 pour les déchets d'emballages ménagers et déchets des entreprises.
- La limitation des quantités incinérées ou stockées : -15% d'ici à 2012.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ETAT DES LIEUX

- **Une qualité de l'air fluctuante, dégradée essentiellement par les rejets des transports et les rejets industriels.**

Malgré une industrialisation relativement limitée, l'agglomération ajaccienne est confrontée à des dégradations significatives de la qualité de l'air. Depuis la baisse importante des missions de la centrale thermique du Vazzio en 2006, la source de pollution endogène essentielle dans le secteur urbain est incontestablement la circulation automobile. De nettes hausses des valeurs sont d'ailleurs constatées en heure de pointe pour les polluants liés au trafic automobile.

Par ailleurs, des pratiques illicites de brûlage de déchets industriels sur certaines zones d'activités engendrent des dégradations localisées mais non négligeables de la qualité de l'air, en émettant dans l'atmosphère des polluants qui peuvent pour certains présenter une forte toxicité.

Sur la micro région (CAPA, CC Prunelli, CC Gravona), le secteur des transports est le poste de plus émetteur de GES, avec 40% des émissions, suivi des secteurs Tertiaire (21%) et Résidentiel (18%). L'agriculture (8%) et l'industrie (4%) sont quant à eux relativement peu émetteurs de GES.

(Source : Bilan énergie et inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la Corse 2008)

▪ **Des seuils d'information et d'alerte de la population en raison d'épisodes de pollution très rarement dépassés.**

Un Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air (PSQA) a été réalisé pour la période 2006-2010 par l'association Qualitair Corse. Il fixe le schéma directeur de l'implantation du réseau de mesures en Corse.

L'indice de la qualité de l'air en est l'outil majeur. Il permet de diffuser une information synthétique et réactive sur la pollution atmosphérique. En cas d'épisode de pollution significatif, Qualitair Corse est susceptible de déclencher une procédure d'alerte et, via les médias régionaux, de sensibiliser largement la population.

Dates des dernières alertes :

- 17/10/08 : Dépassement du seuil de recommandations et d'informations pour les particules fines en suspension dans la région d'Ajaccio.
- 24/07/09 : Les incendies de la vallée de la Gravona provoquent un pic de pollution par les particules fines entraînant le dépassement du seuil d'information.
- 16/03/11 : Le seuil d'information et de recommandation pour les PM10 de 80 µg/m³ est dépassé sur la station urbaine de Bastia.
- 02/09/11 : Pic de particules fines PM10 en Corse-du-Sud, le seuil de recommandation et d'information (50 µg/m³) est dépassé.

(Source : qualitaircorse.org).

L'enquête réalisée auprès de la population du Pays ajaccien en mars 2011, révèle que 40% des ménages ne savent pas du tout comment réagir face à un pic de pollution.

70% des parents estiment en outre que leurs enfants ne sont pas suffisamment informés sur les comportements à adopter.

▪ **Une production de déchets en augmentation constante :**

Le taux de variation de la production d'ordures ménagères et assimilées par habitant a fortement crû ces dernières années. Nous consommons plus et différemment (produits préemballés, portions individuelles, lingettes jetables) parce que les produits proposés par la société de consommation sont en grande partie des articles à faible durée de vie ou jetables.

A titre d'indication, la production de déchets ménagers et assimilés a augmenté de + 4% entre 2008 et 2009 et de +3,6% entre 2009 et 2010.

(Source : *Baromètre SPLD CAPA*).

L'enquête réalisée en mars 2011 auprès des foyers du Pays ajaccien révèle qu'1 foyer sur 4 pense qu'il ne peut pas réduire le volume de sa poubelle.

▪ **Des habitants fortement sensibilisés au tri :**

Bien que 9 foyers sur 10 reconnaissent que le tri a un réel impact positif pour l'environnement, ce n'est pas encore un geste simple et évident pour 24% d'entre eux.

Dans la pratique, 3 ménages sur 10 ne font pas le tri sélectif de leurs déchets, et ce sont les jeunes qui trient le moins : 40% des moins de 45 ans et 50% des moins de 30 ans.

Le taux de recyclage matière et organique est passé de 10,6% en 2009 à 19,4% en 2010.

Le taux de recyclage des déchets d'emballages ménagers et des déchets banals des entreprises est quant à lui passé de 10,7% en 2009 à 11,5% en 2010.

(Source : *Baromètre SPLD, CAPA*).

- **Une capacité de stockage des déchets limitée en Corse du Sud :**

En bout de chaîne du traitement, les déchets doivent être réduits à leur maximum et les déchets ultimes traités, éliminés ou valorisés. L'augmentation de la production de déchets ajoutée à l'acceptation sociale limitée des populations, crée des difficultés de plus en plus grandes pour trouver des sites d'implantation en adéquation avec les besoins d'équipement de stockage et de traitement.

Actuellement, les déchets non valorisables collectés sur le territoire partent à l'enfouissement. En 2008, cela a concerné 79% des déchets collectés.

- **Des rejets directs d'eaux usées dans le milieu naturel :**

Le territoire compte douze stations d'épuration. La station des Sanguinaires situé à Ajaccio est la plus importante, les autres étant des petites stations implantées dans les villages.

Hors Ajaccio, une partie importante des zones habitées relève de l'assainissement autonome : on recense sur l'agglomération environ 4 000 fosses septiques et dispositifs d'assainissement non collectif. Ces dispositifs produisent environ 2 000m³/an de matières de vidange, pour lesquelles il n'existe pas de site de dépotage organisé sur le territoire communautaire.

Ceci conduit à des rejets sauvages dans les réseaux, tolérés du fait de l'absence de postes de réception des matières extérieures, et consécutivement à des problèmes de traitement pour la station des Sanguinaires et le réseau (postes de refoulement), liés aux variations brutales de charge.

- **La mise en conformité du système d'assainissement :**

La mise en conformité de la station des Sanguinaires, dont la fin des travaux est programmée en mars 2013, et la mise en service de la station d'épuration de Campo dell'Oro (octobre 2011), qui permettra de soulager la station des Sanguinaires et d'assainir de nouveaux secteurs, permettront d'améliorer la qualité du rejet et de garantir des eaux de baignade de très bonne qualité.

Il est ainsi prévu la réalisation d'un traitement UV des eaux usées en fin de traitement. Les eaux traitées sur ces dispositifs auront une teneur en bactéries de 100U/100ml (au lieu de 10⁵U/100ml), ce qui les rendra conformes aux eaux de baignade d'excellente qualité. Ces eaux pourraient également être valorisées en agriculture.

Des postes de réception des graisses extérieures issues de la restauration, des matières de curage et vidange permettront en outre de limiter les dégradations et les pics de pollution liés au rejet dans les réseaux d'assainissement du pays ajaccien.

- **Le devenir des boues issues de l'épuration :**

Les boues issues du traitement des effluents urbains ne contiennent pas de métaux lourds. Actuellement, les boues produites par les stations du territoire trouvent un exécutoire par la valorisation, sur un site de compostage situé en dehors du territoire communautaire.

Analyse AFOM

Atouts	Faiblesses
+	-
Opportunités	Menaces
☺	☹